

Fleuriste

Un métier haut en couleurs !



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Grâce à vos compositions florales, vous accompagnez vos clients dans les moments importants de leur vie : naissance, anniversaire, mariage, fêtes...

C'est auprès du grossiste que vous achetez vos fleurs et plantes. Vous en contrôlez la qualité et la fraîcheur. Ensuite, vous coupez et nettoyez les fleurs fraîches et assurez l'entretien des autres plantes de votre boutique.

Vous revendez ces fleurs en bouquet, à l'unité ou en montage. Vous conseillez les clients sur leur entretien et leur conservation.

En fonction des demandes ou de la saison, vous réalisez des montages de fleurs et de plantes naturelles ou séchées, vous assurez la décoration florale d'un lieu selon la thématique de l'événement...

Journée type

Vous commencez votre journée tôt le matin, en vous rendant chez les grossistes ou dans les marchés spécialisés pour acheter vos fleurs.

De retour au magasin, vous vérifiez la marchandise, stockez et conservez les fleurs selon leurs besoins.

Avec soin, vous triez, nettoyez, et coupez les fleurs fraîches en utilisant un couteau, un sécateur, des cisailles ou un pique-fleurs. Vous changez l'eau des seaux et arrosez les plantes en pot.

Vous consacrez également une partie de votre temps à décorer votre boutique pour attirer les clients que vous accueillez et conseillez.

Suite à leurs demandes, vous réalisez des bouquets ou composez des montages floraux.

Vous pouvez également entretenir des plantes pour des entreprises via un service d'abonnement ou vous déplacer pour livrer chez les particuliers.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de trois ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre boutique ou atelier
- Travailler comme artisan dans une grande surface, une jardinerie ou sur les marchés
- Vous perfectionner dans une technique d'art floral particulière

Qualités

Quelles qualités devez-vous développer pour être fleuriste ?

Vous devez être résistant, accueillant, créatif et avoir une bonne dextérité.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens artistique, esthétique et commercial et aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année : mardi (9h30 à 17h00)
- 2ème année : mercredi (13h30 à 17h00) et quelques mercredis matin (9h30 à 13h)
- 3ème année : mercredi (9h30 à 13h00) et quelques mercredis après-midi (13h30 à 17h00)

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures

supplémentaires au programme de 2^{ème} et de 3^{ème} années.

Programme:

Cours professionnels

1^{ère} année (= année préparatoire)

- Vendre la marchandise (26h)
- Réaliser des arrangements floraux simples : Module « Technologie » (74h)
- Réaliser des arrangements floraux simples : Module « Dessin » (32h)
- Participer à la décoration florale d'un lieu (16h)
- Participer à la gestion de la marchandise : Module « Botanique » (38h)
- Participer à la gestion de la marchandise : Module « Soins des plantes par le fleuriste » (52h)
- Participer à la gestion des locaux et du matériel (14h)
- S'insérer dans la vie professionnelle (4h)

2^{ème} chef d'entreprise

- Créer des arrangements floraux (46h)
- Créer la décoration florale d'un lieu (22h)
- Gérer la marchandise - module « Botanique » (24h)
- Gérer la marchandise - module « Connaissance du marché/de la marchandise » (36h)
- Gérer les locaux et le matériel (18h)

3^{ème} chef d'entreprise

- Créer des arrangements floraux (54h)
- Créer la décoration florale d'un lieu (56h)
- Gérer la marchandise - module « Connaissance du marché/de la marchandise » (26h)
- S'intégrer dans la vie professionnelle (8h)
- Gérer son activité professionnelle (cours AS) (40h)

Cours de gestion (160h réparties sur les 2 dernières années)

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunéré avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré avec le nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages. Il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Fleuriste" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de chef d'entreprise fleuriste et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

Cycle complet - 3 ans :

- 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

Formation en 2 ans :

- Être titulaire du certificat d'apprentissage fleuriste ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation
- Être titulaire du certificat d'étude de 6^{ème} année de l'enseignement secondaire professionnelle : art floral
- Être titulaire d'un certificat de qualification en 6^{ème} professionnelle (CQ6P) de Fleuriste